

JUSTICE ET LIBERTE D'EXPRESSION

La liberté d'expression des magistrats et ses évolutions récentes sur les réseaux sociaux

Programme

12 et 13 mai 2022

à l'EFB

*1, Rue Pierre Antoine Berryer
92130 Issy-les-Moulineaux, France*



12 mai 2022

09h00 Accueil et enregistrement

9h30 – 10h00 Ouverture du séminaire

- **Gilles Accomando**, Directeur, Ecole de Formation du Barreau (EFB)
- **Elie Renard**, Directeur adjoint, Ecole Nationale de la Magistrature (ENM)
- **Marie Dubuisson** et **Lise Chipault**, Directrices du comité scientifique JUSTFREE, Magistrates, Secrétaires générales adjointes, Conseil supérieur de la magistrature (CSM)

10h00-11h00 **La liberté d'expression des magistrats et la Convention européenne des droits de l'homme**
Francesco Buffa, Juge au tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, Juge à la Cour Suprême italienne

11h00- 11h20 Pause-café

11h20-12h20 **La liberté d'expression des magistrats au regard du droit de l'Union européenne : la situation des juges et avocats généraux de la Cour de justice et du Tribunal de l'Union européenne**
José Martín y Pérez de Nanclares, Juge, Tribunal de l'Union européenne- FRL

12h20- 14h00 Déjeuner

14h00 – 15h30 **La liberté d'expression des magistrats en lien direct avec leurs activités professionnelles : un cas pratique**

Groupes de travail sous la direction respective des experts suivants :

1. **Oreste Pollicino**, Professeur de droit constitutionnel, Université de Bocconi, Italie, Membre du conseil d'administration de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (EN)
2. **Annabelle Philippe**, Avocate générale référendaire en charge des questions pénales et de la communication du procureur général, Cour de Cassation, France (FR)
3. **Pierpaolo Gori**, Juge, Corte di Cassazione, Rome, Italie (EN)
4. **Lise Chipault**, Magistrate, Secrétaire générale adjointe au Conseil supérieur de la magistrature, France (FR)
5. **Marie Dubuisson**, Magistrate, Secrétaire générale adjointe au Conseil supérieur de la magistrature, France, France (FR)
6. **Rafael Bustos**, Professeur, Complutense Université de Madrid, Espagne (EN)
7. **Tais Deus Ramos**, Professeur de droit constitutionnel et européen, Escuela Judicial Consejo General del Poder Judicial, CGPJ, Espagne (EN)

15h30 – 15h50 Pause-café

15h50 – 17h20 Plénière modérée par **Oreste Pollicino**, Professeur de droit constitutionnel, Université de Bocconi, Italie, Membre du conseil d'administration de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

13 mai 2022

09h15 – 10h45 **La liberté d'expression des magistrats en lien non direct avec leur activité professionnelle : un cas pratique**

Groupes de travail sous la direction respective des experts suivants :

1. **Cristina Hermida**, Professeur, Chaire Jean Monnet, Membre de la commission d'éthique judiciaire, CGPJ, Espagne (EN)
2. **Benoist Hurel**, Vice-président chargé de l'instruction, Tribunal judiciaire de Paris, Membre du Conseil supérieur de la magistrature, CSM, France (FR)
3. **Tais Deus Ramos**, Professeur de droit constitutionnel et européen, Escuela Judicial Consejo General del Poder Judicial, CGPJ, Espagne (EN)
4. **Marie Dubuisson**, Magistrate, Secrétaire générale adjointe, Conseil supérieur de la magistrature, France, France (FR)
5. **Lise Chipault**, Magistrate, Secrétaire générale adjointe au Conseil supérieur de la magistrature, France (FR)
6. **Pierpaolo Gori**, Juge, Corte di Cassazione, Rome, Italie (EN)
7. **Rafael Bustos**, Professeur, Complutense University of Madrid, Espagne (EN)

10h45 – 11h05 Pause-café

11h05 – 12h30 Plénière modérée par **Rafael Bustos**, Professeur, Complutense University of Madrid, Espagne

12h30 – 14h00 Déjeuner

14h00 – 15h15 Comment réagir en cas de litige

Frank Natali, Avocat, Président de la conférence des Bâtonniers, Membre du conseil d'administration de l'Ecole nationale de la magistrature, Membre du Conseil supérieur de la magistrature, France

15h15 – 15h35 Pause-café

15h35- 16h35 Quel rôle pour la liberté d'expression des magistrats dans les démocraties de l'Union européenne ?

Anna Adamska – Gallant, Chef de la composante judiciaire du projet de l'Union européenne Pravo Justice

16h35- 17h00 Conclusion